

Le Conservatoire et le Grand Manège entre les mains de Wust-Cobelba

Tanguy AUSPERT
1^{er} Echevin en charge du Patrimoine, de la Logistique, du Prêt Matériel et des Cultes Et Président de la zone NAGE

10-01-2017 - Le projet relatif à la conception et à la réalisation d'une salle de spectacle, d'un conservatoire et d'un pôle associatif de promotion et de diffusion de la musique et du chant (« Rogier 1 ») vient d'être attribué à la société momentanée Wust-Cobelba. Un projet avoisinant les 15 millions d'euros.

C'est encore un grand projet qui va faire bouger les lignes du centre-ville namurois. Le projet « Rogier 1 », comprenant une salle de spectacle de 800 places, un espace Horeca, un conservatoire, et les bureaux des associations « Cav&Ma » (Centre d'Art Vocal et de Musique Ancienne) et « A Cœur Joie », redynamisera sans aucun doute l'axe Rogier, un axe bientôt incontournable dans le centre-ville.

L'attribution du projet « Rogier 1 » à la société momentanée Wust-Cobelba constitue une étape cruciale dans la concrétisation du projet : le permis d'urbanisme pourra être déposé au cours du printemps prochain afin de pouvoir démarrer les travaux au cours du mois de septembre 2017.

Un conservatoire enfin réuni

La concrétisation de ce projet de taille est un rêve qui devient réalité pour le conservatoire Balthasar Florence et pour l'association Cav&Ma.

Pour rappel, le déménagement du conservatoire Balthasar Florence est attendu depuis de nombreuses années. Nomade depuis 178 ans, celui-ci a connu 8 lieux provisoires, 7 déménagements, un projet budgétisé avorté en 1979 et un projet en trois phases réalisé à son tiers en 1986... Soit un enchaînement de péripéties qui a mené à 27 ans d'immobilisme.

La construction d'un nouveau bâtiment permettra le regroupement des sites en un seul et répondra enfin aux besoins quantitatifs et qualitatifs de cet enseignement qui réunit en tout pas moins de 1500 élèves.

Pour le Cav&Ma aussi, c'est une grande nouvelle. Depuis plus de 30 ans, celui-ci souffre de ne pas disposer d'un lieu de répétition et d'enregistrement de qualité, dans sa ville de résidence. Lui rendant incontestablement de nombreux services, la petite salle de 60m² au sein de la Maison du Chant Choral mise à disposition du Cav&Ma depuis 1993 est malheureusement trop petite et non adaptée à la pratique de son art.

Cette époque sera bientôt révolue puisque le projet Rogier prévoit la réalisation d'une salle de spectacle de 800 places dont l'acoustique adaptée à la pratique de la musique classique sera particulièrement soignée. Cela offrira notamment au Cav&Ma l'opportunité d'accueillir des concerts internationaux à hauteur de leur renommée.

Un espace de plus de 5.900 m²

Les nouveaux bâtiments de l'espace Rogier se situeront en lieu et place du Grand Manège (dont les façades seront conservées) ainsi qu'à la place de l'ancien Mess des Officiers qui sera démoli. Ces nouveaux bâtiments se décomposeront comme suit :

1) Accueil Général – 550 m²

Cet accueil général sera le passage obligatoire pour aller soit vers le Grand Manège, soit vers le conservatoire. Il comprendra notamment une billetterie, un vestiaire, une salle de réunion, ...

2) Le Conservatoire – 2600 m² (>< environ 1900m² actuellement)

a) Salle de représentation

Le Conservatoire disposera d'une salle de représentation de 140 m² pour les élèves et les professeurs.

b) Pôle administratif

Au niveau du pôle administratif, on y trouvera 3 bureaux de 4 personnes pour la gestion du conservatoire, ainsi qu'un espace de rencontre et de travail pour les 55 enseignants.

c) Pôle commun

Le pôle commun, comme son nom l'indique, sera commun à toutes les disciplines présentes au conservatoire. Il comprendra 5 salles banalisées qui pourront recevoir jusqu'à 125 élèves.

d) Pôle danse

Le pôle danse comprendra 2 salles et annexes dont vestiaires pour enseigner la danse et l'expression corporelle. Ces salles pourront recevoir au moins 50 élèves, auxquelles s'ajoutent potentiellement jusqu'à 30 spectateurs dans les gradins prévus à cet effet.

e) Pôle théâtre

Le pôle théâtre sera composé de 4 salles et annexes dont vestiaires pour enseigner l'art dramatique. Les 4 salles pourront recevoir au moins 100 élèves.

f) Pôle musique

Le pôle musique quant à lui accueillera 4 salles ainsi que 17 espaces individuels pour le chant et la musique (capacité d'au moins 105 élèves).

Le conservatoire rassemblera donc 15 salles de cours, en dehors des espaces individuels. Les différentes sections s'articuleront autour d'un joli patio aménagé pour la détente.

3) *Le Grand manège – 2130 m²*

a) Salle de spectacle

Le Grand Manège accueillera une salle de spectacle de 800 places. Le grand public pourra assister à des concerts, représentations théâtrales, spectacles de danse, conférences, etc.

b) Locaux annexes

Les locaux annexes à la salle de spectacle (les coulisses) comprendront notamment les loges, une salle de répétition/formation, une régie centralisée, un studio, etc.

c) Cav&Ma et A cœur Joie

Ces deux associations sont vouées à s'installer au Grand Manège. Elles disposeront en effet de 7 bureaux pour 12 personnes (8 personnes Cav&Ma, 4 personnes A Cœur Joie).

d) Espace Horeca

Cet espace de près de 100 m² sera un espace de rencontre, de convivialité et de restauration de type « brasserie » mis à disposition des publics du Grand Manège et des utilisateurs et artistes qui s'y représenteront.

Les parties entretien et techniques occuperont quant à elles 640 m² en plus de ces espaces.

Wust-Cobelba : le parti d'une architecture contemporaine et remarquable

Parmi les 7 offres reçues pour prétendre à la construction de ce beau projet, 5 d'entre elles ont pu être analysées, les 2 autres ayant été jugées irrégulières. Quatre critères ont permis de désigner l'entreprise vainqueur : le prix (le critère le plus prépondérant), la qualité du parti d'aménagement présenté, la qualité acoustique et la performance environnementale, et enfin le délai d'exécution.

La société momentanée Wust-Cobelba a remporté le marché avec un total de 917,98 points sur 1000. Les 4 autres offres, à savoir Kumpen, Bam Galere, Franki, et Eraerts – Jan de Nul n'ont donc pas été retenues.

Le projet retenu se veut contemporain et remarquable sans pour autant être ostentatoire.

Les 4 façades du Grand Manège seront conservées et se révéleront un véritable atout pour le bâtiment. Cette architecture préservera en effet le

caractère historique du lieu tout en apportant des qualités stylistiques indéniables.

Outre les façades du grand manège, certaines seront enduites de blanc, et d'autres seront d'un ton gris anthracite. Les façades grises seront pourvues de grandes baies vitrées qui révéleront l'analogie avec des touches de piano.

Loin d'être le fruit du hasard, ces façades très contrastées reflètent la diversité du programme du projet. Une couleur renfermant des locaux bien spécifiques étudiés en fonction des besoins.

Ainsi par exemple, les volumes blancs accueilleront les salles de représentation : l'enduit blanc des façades réfléchit la lumière et renvoie la chaleur et permettra de mettre la salle à l'abri des perturbations extérieures de la ville (bruit, lumière, ...).

Les façades de ton gris anthracite largement vitrées et ouvertes sur l'extérieur abriteront quant à elles les bureaux, les salles d'enseignement et les locaux de service. La teinte des façades et les proportions des baies vitrées favorisent la perception de l'activité du complexe depuis l'espace public.

Bien qu'expressif, le nouveau bâtiment s'intégrera subtilement dans le centre urbain de Namur. La hauteur des façades sera limitée grâce aux volumes en retrait et aux toitures en légère pente. Le gabarit sera ainsi pleinement compatible avec son environnement bâti en préservant la lumière et l'ensoleillement des rues et des bâtiments voisins.



Une esplanade hors du commun

Une des grandes spécificités de l'offre de Wust-Cobelba réside dans l'idée originale de créer une esplanade hors du commun. Espace polyvalent très animé et parfaitement adapté à la détente des étudiants et des artistes, le mat d'éclairage permettra d'accueillir un vidéoprojecteur qui transformera la façade blanche de la petite salle en véritable écran de projection. Le mur blanc se transformera ainsi en un véritable théâtre de spectacles réels et virtuels permanents.



Un investissement total de 15 millions d'euros

Le projet a été attribué pour un montant total de 14.921.186 € TVAC.

Si les procédures s'enchainent bien, l'entreprise devrait pouvoir démarrer ses travaux dans le courant du mois de septembre 2017. Ceux-ci devraient s'achever deux ans plus tard.

Pour rappel, le projet Rogier 2 qui comprend des logements publics, des logements privés, un parking et la future Cité des Métiers devrait suivre dans la foulée. A l'heure actuelle, il est prévu de pouvoir attribuer Rogier 2 en août 2017 et de déposer le permis au cours du mois d'octobre. Les travaux devraient pouvoir démarrer début d'année 2018.

Un projet réjouissant pour tous

Le projet retenu pour Rogier 1 représente sans aucun doute une solution optimale pour les utilisateurs, les habitants du quartier et les simples visiteurs. Il fait d'ailleurs d'ores et déjà l'une des plus grandes fiertés du Bourgmestre en titre Maxime Prévot, du Premier Echevin en charge du Patrimoine Tanguy Aupart, ainsi que de leurs collègues Anne Barzin (Echevine de l'Enseignement) et Cécile Crefcoeur (Echevine de la Culture).

Outre une réelle plus-value pour le centre-ville avec ses nouvelles fonctionnalités, il permettra d'une part de maintenir les 4 façades classées du Grand Manège auxquelles les Namurois tiennent tant, mais il permettra également d'enfin réunir tous les élèves du conservatoire Balthasar Florence au même endroit et d'accroître la notoriété grandissante du Cav&Ma.

Il ne fait nul doute que ce projet de vaste envergure rayonnera au-delà du centre-ville en devenant un projet exemplaire en matière d'intégration urbaine, de développement durable, d'enseignement et surtout en tant que pôle culturel de référence.